

avaient respecté la liberté des représentants des trois Ordres de la province.

A Paris, surtout à dater des fatales journées d'octobre, l'Assemblée nationale délibéra sous la pression des clubs, sous la menace des poignards et des massacres. Les autres Assemblées, jusqu'à la Convention inclusivement, furent asservies à cette même domination de la *clubocratie* et la liberté révolutionnaire ne fut qu'un long mensonge.

Des publicistes modernes, tels que Montégut et Taine, ont même reconnu que cette Révolution tant vantée n'avait tenu presque aucune de ses promesses et qu'elle avait fait une banqueroute morale à peu près complète en faisant espérer aux hommes une félicité qui ne sera jamais réalisée sur la terre.

Puisqu'on se rattachait à la tradition en demandant les États généraux, il fallait faire revivre aussi celle qui les réunissait à Blois, à Tours ou dans une autre ville de province, et ne pas mettre les représentants de la nation sous la tutelle du peuple de Paris. C'était s'exposer à fausser ce qu'il y avait de vraiment français dans le mouvement réformateur. Or, nous ne croyons pas que ce vœu se trouve nulle part dans les cahiers des États de 1789.

Si dans presque toute la France il y eut une harmonie moins complète entre les vœux des deux premiers Ordres et ceux du Tiers État, d'un autre côté, il régna au sein des trois Ordres une parfaite unanimité sur le maintien du catholicisme et de la monarchie. Ces vœux de la France furent annulés par la populace de Paris qu'agitaient sans cesse les factions. Les Assemblées nationales n'auraient pas eu la majorité révolutionnaire et ne seraient pas devenues ennemies de la royauté, si elles s'étaient tenues dans une paisible petite ville de province, si elles avaient reconnu,